



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine

PAR ÉDOUARD PHILIPPE - PRÉSIDENT DE L'AURH

Une agence d'urbanisme est forte de ses adhérents et partenaires



L'AURH apporte à ses partenaires des expertises et des analyses. Elle est mobilisée sur des travaux qui guident l'action publique : évaluation et observation, études stratégiques urbaines et territoriales, prospectives et innovations pour rendre encore plus attractifs nos territoires. L'AURH intervient ainsi au cœur d'un vaste réseau d'acteurs. Ce positionnement exige une double attention.

Une attention à la nécessaire complémentarité des échelles et des travaux d'abord. Pour exemple, le projet de développement de la Vallée de la Seine trouve tout son sens dès lors qu'il s'appuie sur des projets locaux qui permettent d'incarner concrètement ce grand projet interrégional. Dans cet esprit, l'objectif poursuivi par les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine est de nourrir les projets de développement d'échelle interrégionale avec une

multitude de projets territoriaux actifs ou en gestation. Inversement, les acteurs locaux éprouvent le besoin de mettre en perspective leurs travaux à ceux d'échelle Vallée de la Seine pour mieux se projeter et mieux identifier les nouvelles coopérations à mettre en place.

Une attention pour créer ou consolider les liens entre des acteurs nombreux et diversifiés ensuite. Dans cet objectif, l'AURH propose des espaces de dialogue entre les partenaires, crée des modes d'animation originaux, croise les approches pour susciter le débat. L'AURH devient le tiers de confiance qui réunit les points de vue, parfois divergents, au service des projets.

C'est en développant des modes de travail partenariaux sur des sujets qui intéressent les différentes échelles que l'AURH permet d'apporter plus de cohérence à l'aménagement de nos territoires.

Ce sont cette ambition et cette exigence, qui guident les travaux de l'AURH. Les actions reprises dans ce rapport d'activité en témoignent.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

AXE 1

P 6 - 13

Observer, diffuser la connaissance, animer les politiques publiques

FOCUS

L'hébergement locatif entre particuliers

PAROLE DE PARTENAIRE

Karine Cozien
[Directrice générale,
inDeauville]

POINT DE VUE AURH

Observer, objectiver et comprendre pour aider à la décision

LES AUTRES PROJETS
MENÉS EN 2021

AXE 2

P 14 - 21

Développer des stratégies urbaines et territoriales

FOCUS

PLUi Le Havre Seine Métropole

PAROLE DE PARTENAIRE

Florent Saint-Martin
[Vice-président, Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole]

POINT DE VUE AURH

Comment intégrer les enjeux de sobriété foncière dans un document d'urbanisme ?

LES AUTRES PROJETS
MENÉS EN 2021

AXE 3

P 22 - 29

Fédérer et innover pour rendre nos territoires plus attractifs

FOCUS

Enjeux et perspectives Vallée de la Seine

PAROLE DE PARTENAIRE

Pascal Sanjuan
[Préfet, délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine]

POINT DE VUE AURH

La décarbonation, une dynamique collective au service d'enjeux pluriels

LES AUTRES PROJETS
MENÉS EN 2021

L'AURH

Une équipe et des expertises au service du territoire

L'équipe

L'AURH hors les murs...

Les publications 2021

Les missions phares 2022

Assemblée générale

P 30 - 40

Collectivités, État et ses représentants, régions et départements, chambres consulaires et autres membres... les différentes composantes de l'écosystème territorial sont représentées dans l'assemblée générale de l'AURH.

75

structures partenaires forment l'assemblée générale

L'AURH intervient sur l'ensemble de l'Estuaire de la Seine, un territoire de 575 communes et 740 000 habitants, comptant 260 000 emplois, 463 000 logements et 5 000 exploitations agricoles.

15

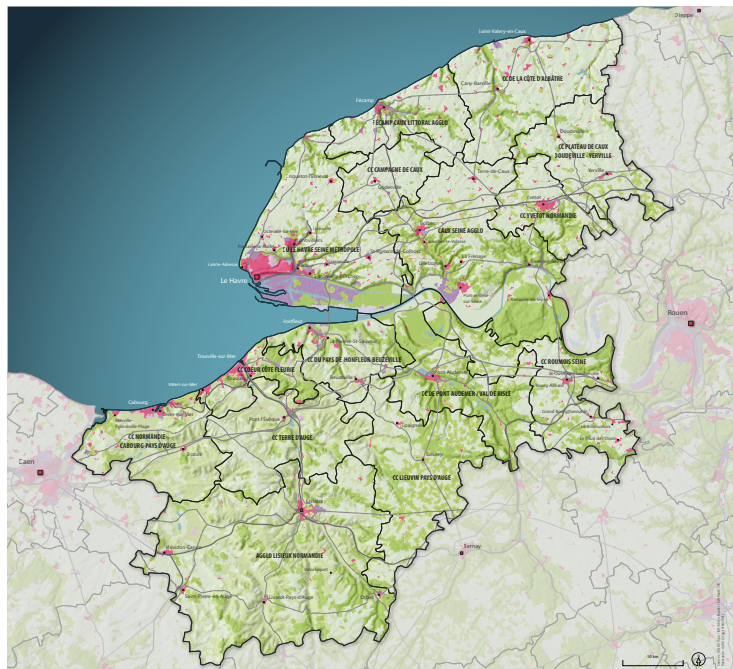
intercommunalités composent le territoire d'étude de l'agence

Équipe d'études, équipe support... chacun contribue aux projets selon son expertise : planification, stratégie urbaine, mobilités, habitat, cartographie, données, communication, secrétariat général...

25

collaborateurs constituent l'équipe AURH

Le territoire de l'Estuaire de la Seine



AXE 1

Observer, diffuser la
connaissance, animer les
politiques publiques



L'AURH collecte, produit et analyse des données stratégiques nécessaires à la conduite des politiques publiques sur de nombreuses thématiques (de l'habitat à la mobilité) et à toutes les échelles de son intervention (du quartier à la Vallée de Seine). Ce socle de connaissances a vocation à être partagé et diffusé auprès des partenaires de l'agence. L'AURH produit ainsi quotidiennement sa veille documentaire, participe à la formation de jeunes urbanistes et se met au service des actions de promotion du territoire et de compréhension de ses transformations.

FOCUS

L'HÉBERGEMENT LOCATIF ENTRE PARTICULIERS

Les offres d'hébergements locatifs entre particuliers se sont largement développées ces dernières années avec les plateformes de réservation comme Airbnb®, Abritel® ou Homelidays®.

En 2021, l'AURH a mené une étude pour dresser une première photographie de la situation dans l'Estuaire de la Seine. Elle a permis, pour la première fois, de mesurer l'ampleur du phénomène.

L'analyse montre que l'offre est présente sur l'ensemble de l'estuaire avec une concentration plus marquée sur le littoral.

Ce type d'offre s'inscrit comme une alternative aux offres d'hébergements touristiques dites classiques (hôtels, résidences de vacances) et la complète. Sur le territoire, plus de la moitié des lits touristiques correspondent à des hébergements locatifs entre particuliers.

Une concurrence entre le marché locatif traditionnel et le marché des locations saisonnières est observée, surtout sur les petits logements, notamment dans les secteurs touristiques. Avec 4,6 hébergements locatifs entre particuliers pour 100 résidences principales, l'Estuaire de la Seine

est davantage touché par le phénomène que la Normandie (2,7) et que Paris (4,4).

Cette étude a mis en évidence 4 profils de territoires qui partagent les mêmes problématiques et enjeux : les territoires très impactés, les territoires à surveiller, les territoires d'opportunités et les territoires équilibrés. Leurs actions vis-à-vis de l'essor des hébergements locatifs entre particuliers doivent être adaptées et mesurées. Ce mode d'hébergement peut apporter une réelle opportunité de développement pour un territoire et une réelle nuisance pour un autre.

+ d'infos :
www.aurh.fr/locatif-entre-particuliers





PAROLE DE PARTENAIRE

Karine Cozien - Directrice générale inDeauville

Avec l'attractivité touristique de Deauville et la présence de nombreuses résidences secondaires, l'hébergement locatif entre particuliers est très présent depuis plusieurs années sur notre territoire. Nous nous sommes dotés d'un outil de suivi des réservations Airbnb et Aritel. Il nous permet de mesurer l'impact des événements, sportifs ou culturels sur les réservations et de suivre la montée en charge. Lors de la crise sanitaire, cet outil a permis de mettre en évidence l'arrivée d'une population sur le territoire pour se confiner.

L'étude de l'AURH apporte une vision complémentaire à notre démarche avec l'analyse des volumes et des caractéristiques des offres proposées sur le territoire. Elle permet aussi d'avoir une approche territoriale plus large en se comparant avec d'autres intercommunalités.

La question de la complémentarité des offres d'hébergements touristiques marchands et des offres d'hébergements locatifs entre particuliers posée dans l'étude est particulièrement importante pour Deauville. Il est nécessaire de poursuivre l'observation du phénomène pour maintenir l'équilibre entre les différents types d'offres proposés.

Avec l'essor du phénomène, Deauville a mis en place un outil de contrôle des offres de locations de meublés. La mise en place du numéro d'enregistrement impose aux personnes mettant en location un bien de déclarer leur location. Le numéro d'enregistrement alors obtenu doit obligatoirement être précisé sur les plateformes de réservation telles qu'Airbnb. Cela permet de suivre les logements mis en location et de percevoir la taxe de séjour.



POINT DE VUE

AURH

OBSERVER, OBJECTIVER ET
COMPRENDRE POUR AIDER À
LA DÉCISION

Mesurer le phénomène pour l'objectiver

L'essor des locations de meublés de tourisme s'accompagne souvent d'une surinterprétation de ce phénomène et de son impact sur le développement touristique, le marché immobilier local, la perte pour les hôteliers... Dans un territoire comme celui de l'Estuaire de la Seine, avec des zones très touristiques et d'autres qui le sont moins, il est apparu nécessaire de mesurer le phénomène pour sortir des « ressentis ». L'objectif : faire une photographie du phénomène pour l'objectiver.

L'enjeu pour mesurer ce phénomène est d'accéder à une donnée suffisamment fiable pour servir de base à nos observations. La cartographie des offres de particuliers à particuliers est disponible en opendata seulement pour les grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Bordeaux). Il faut faire appel à des start-up spécialisées dans l'agrégation des données pour y accéder.

Observer pour comprendre

Si la photographie factuelle du phénomène constitue le point de départ de la démarche d'observation, c'est la mise en perspective avec d'autres ressources qui va lui donner tout son sens et sa valeur. Comparer les données entre les territoires, les mettre en relation avec d'autres vont permettre d'élargir la compréhension et la vision d'un phénomène.

Dans le cas de nos observations, par exemple :

- ▶ Mettre en perspective la capacité d'accueil dans les hébergements touristiques et le nombre d'habitants permet de poser la question de la pression potentielle exercée par l'essor de ce phénomène dans les collectivités territoriales.
- ▶ Comparer les différents types d'offres présentes dans les territoires pose la question de la concurrence ou de la complémentarité entre les offres d'hébergements touristiques entre particuliers et les hébergements touristiques classiques.

Les observations quantitatives menées doivent être complétées avec des approches qualitatives et collaboratives permettant de débattre des questions soulevées par l'observation.

Des pistes aux services des politiques publiques

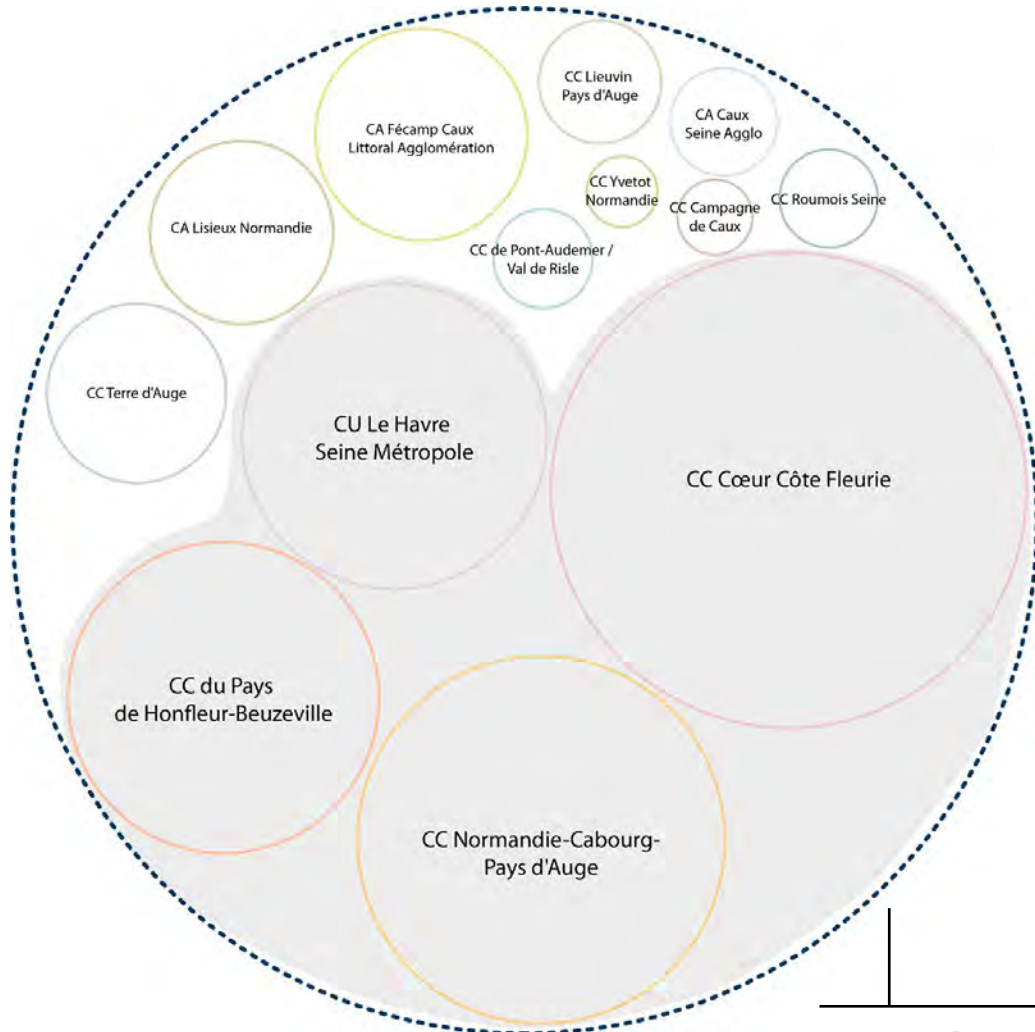
Les pistes de réflexions ouvertes par nos observations servent de base à la prise de décisions politiques. Le phénomène représente-il un atout ou une menace pour les collectivités ? Faut-il agir et réguler les locations touristiques meublées entre particuliers ? Quels sont les outils disponibles pour y faire face ?

[Mathilde Mus

Géographe - Référente données et territoire]

L'HÉBERGEMENT LOCATIF ENTRE PARTICULIERS

15 500 offres
dans l'estuaire de la Seine



■ **3/4**

des offres de l'Estuaire
se concentrent **dans**
4 intercommunalités

LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2021

› Gestion de la donnée

L'AURH utilise, produit et met en perspective des données stratégiques nécessaires à la conduite des politiques publiques locales. Elle anime des observatoires à différentes échelles, du quartier à la Vallée de la Seine, sur des thématiques variées. Ces démarches visent à mesurer des dynamiques territoriales, à les qualifier à plusieurs échelles, à dessiner des pistes de réflexion et à identifier des enjeux.

La gestion des grands référentiels de données pour produire les analyses nécessite un travail de fond régulier pour pouvoir répondre à nos besoins.

› Gestion de l'information géographique et cartographique

Le système d'information de l'AURH maintient en permanence des référentiels et jeux de données utiles à l'ensemble des démarches. À ce jour, plus de 200 jeux de données sont mobilisables. L'année 2021 a été marquée par l'ouverture des jeux de données de l'IGN (<https://www.ign.fr/>) publiés pour la plupart en licence ouverte. En fin d'année, une base de données « opendata » expérimentale a été instanciée à destination des systèmes d'information des partenaires.

› Portraits de territoire des intercommunalités de l'Estuaire de la Seine

L'AURH a publié en novembre 2021 un portrait statistique des dynamiques territoriales de chaque intercommunalité de l'estuaire de la Seine.

Cette nouvelle publication s'intitule : Tendances de territoire. Elle identifie les grandes tendances en termes démographiques, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation des sols, d'équipements...

Ces éléments de connaissance permettent d'accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine.

+ d'infos : www.aurh.fr/tendances-territoire

› Observatoire du logement et de l'habitat

En 2021, l'AURH a accompagné la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour faire évoluer son dispositif d'observation du logement et de l'habitat. En lien avec le PLH, il s'agit d'observer l'ensemble des champs du logement et de l'habitat pour fournir des données et des analyses permettant de guider les décisions politiques.

Un certain nombre d'observatoires étaient déjà en place. Des compléments thématiques ont été apportés au socle existant, notamment avec un observatoire de la vacance et un observatoire territorial du logement étudiant.

› Observatoire de l'immobilier d'entreprise Le Havre Seine Métropole

À travers une publication annuelle, l'observatoire de l'immobilier d'entreprise permet de dresser un bilan sur les marchés de bureaux, d'entrepôts et de bâtiments industriels/ateliers dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les données communiquées sur la construction, les transactions et les disponibilités s'appuient sur une enquête terrain menée par l'AURH auprès des commercialisateurs privés et publics.

+ d'infos : www.aurh.fr/oie

› Cahiers de la mobilité Le Havre Seine Métropole

L'enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT), menée en 2018, représente une abondante source d'informations pour évaluer les pratiques quotidiennes de déplacement des habitants de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

L'AURH a accompagné la Communauté urbaine dans la préparation de l'enquête, au cours de sa réalisation et désormais dans l'analyse. L'agence a publié une synthèse des résultats en mars 2021.

+ d'infos : www.aurh.fr/cahiers-mobilites

» **Observatoire des loyers Caux Seine Agglo**

En 2021, l'AURH a finalisé pour Caux Seine Agglomération son premier observatoire local des loyers. Sur la base d'un recueil de données auprès des agents immobiliers et des notaires du territoire, un prix moyen de loyers pratiqués dans le secteur locatif privé a pu être déterminé. Cette démarche, validée par l'Agence nationale de l'habitat, permet à la collectivité de fixer les loyers conventionnés sur son territoire.

+ d'infos : www.aurh.fr/oll_csa

» **Observatoire de la politique de la ville Le Havre Seine Métropole**

Dans le cadre du suivi du Contrat de ville de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, des fiches statistiques ont été réalisées pour chaque Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) et Territoire de Veille Active (TVA) du Havre, de Gonfreville-l'Orcher, de Montivilliers et d'Harfleur. Les fiches statistiques portent sur le cadre de vie, la démographie, l'habitat, la scolarisation et l'emploi..

» **Observatoire Le Havre Ensemble Ville du Havre**

L'observatoire, réalisé pour la Ville du Havre, est actualisé chaque année afin d'observer l'évolution des caractéristiques de la population havraise et de mesurer les effets des actions du Projet d'innovation sociale. Quatorze thèmes sont abordés, dont : démographie, famille, égalité femmes-hommes, logement, formation, emploi, santé, handicap, solidarité, vie associative...

» **Étude Vieillir au sein de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole**

Face au vieillissement de la population de la Communauté urbaine mis en évidence par les projections démographiques de l'Insee en 2020, une étude détaillée a été réalisée par l'AURH en 2021. Plusieurs enjeux ont été identifiés : la prise en compte des fragilités sociales (isolement, niveau de vie), les parcours résidentiels et l'adaptation des logements, l'offre d'établissements spécialisés, l'accès à la mobilité et aux services de proximité. L'AURH a publié l'étude en mars 2022.

+ d'infos : www.aurh.fr/vieillir-lhsm

» **Portraits statistiques des quartiers de la Ville du Havre**

Ils permettent de suivre l'évolution des caractéristiques de la population havraise au sein des cinq grands territoires d'adjoints au maire (Centre-ville/Centre ancien, Nord-Centre, Nord-Ouest, Nord-Est, Quartiers Sud) et de leurs quartiers. Neuf thèmes sont abordés : démographie, famille, logement, formation, revenu, santé, emploi et chômage, équipement et vie associative.

» **Alcéane - Mission d'accompagnement pour développer un système d'information géographique métier**

En 2020, l'AURH a fourni à Alcéane une plateforme de cartographie interactive pour localiser ses logements et les services et équipements à proximité.

En 2021, l'AURH a accompagné Alcéane dans un transfert d'outils et de compétences pour gérer et mettre à jour, en interne, sa plateforme de cartographie interactive et ses données. En développant sa propre expertise en matière de gestion de la donnée, Alcéane devient maître de son référentiel et va pouvoir déployer de nouveaux services.

+ d'infos : www.aurh.fr/alceane

» **Vallée de la Seine – Dispositif d'observation, d'études et de prospective**

Dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine, la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine développe depuis 2015 un dispositif de suivi et d'observation de la Vallée de la Seine (corpus de données partagées, cartes interactives, cartes statiques...).

L'AURH a piloté la coopération au second semestre 2021 et a particulièrement œuvré :

- » d'une part, à consolider, enrichir et valoriser le corpus de données existant (élargissement du périmètre d'observation, production d'une carte globale de la Vallée de la Seine) ;
- » d'autre part, à mettre à disposition les données et exploitations du serveur partagé aux partenaires.

Le volet études et prospectives de l'action est traité en axe 3 de ce rapport d'activité (cf pages 22 à 25).

+ d'infos : www.vdseine.fr/cartes-donnees/

› Vallée de la Seine - Cartographie des grands projets

Dans le cadre du volet observation foncière (fiche-action 1.4 du CPIER), après la mise à jour de la carte interactive des grands projets, en 2021, l'AURH et l'AURBSE ont remis un rapport aux partenaires du projet. Il met en lumière différents scénarios pour pérenniser un outil partenarial de cartographie des grands projets en Vallée de la Seine.

› Partenariat et étude LSN

Dans l'esprit de la transversalité des partenariats au sein du CPIER de la Vallée de la Seine, l'AURH a mis à disposition de LSN un socle de données de référence s'intégrant à son besoin de connaissance des dynamiques (économiques, démographiques, d'emplois...) permettant d'alimenter son observatoire territorial.

› Atelier Urbanisme commercial et planification – Département Eure (et CCI)

En partenariat avec la CCI Portes de Normandie, l'AURH a été sollicitée par le Département de l'Eure pour animer un atelier portant sur la déclinaison de la stratégie commerciale dans les documents de planification. Adressée aux élus et techniciens des EPCI et villes moyennes de l'Eure, cette session organisée au siège du Département, a permis de présenter le panel d'outils mobilisables issus des documents de planification, pour maintenir et développer l'attractivité commerciale dans les centralités.

› Communication du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Le Pôle métropolitain confie à l'AURH des actions de communication :

- › communication institutionnelle : animation du site internet et du compte Twitter, élaboration des documents et outils ;
- › communication projets : définition et mise en œuvre des plans de communication pour une sélection d'actions (Visitez l'estuaire, Nuits du tourisme, Forum des tendances touristiques, webinaires *Vers une alimentation « Seine »* notamment).

› Veille et ressources documentaires

La veille et les recherches documentaires permettent à l'AURH d'enrichir et d'élargir les réflexions de son équipe et de ses partenaires. La sélection de l'information permet d'apporter un socle de connaissances et de le compléter avec des éléments d'actualité, des exemples d'expériences innovantes, des angles de vue différents ou complémentaires. Cette ressource est diffusée sur le compte Twitter et le compte Scoop.it ! de l'agence. Une sélection est également adressée chaque semaine aux partenaires qui en font la demande (e.hamel@aurh.fr).

+ d'infos : www.aurh.fr/veille

› Site internet et réseaux sociaux

Le site internet de l'AURH est l'espace qui centralise l'ensemble des informations diffusées par l'AURH : publications, cartes, données clés, vidéos, descriptifs et actualités des projets menés.

Sur les réseaux sociaux de l'agence, Twitter et LinkedIn, l'agence diffuse son actualité et la veille qu'elle effectue sur l'actualité de ses territoires d'intervention et de ses thématiques de travail.

+ d'infos : www.aurh.fr

www.twitter.com/aurh_officiel

› Suivi projet professionnel étudiants Urbanité

L'objectif de cet atelier, co-animé par l'AURH et l'Université Le Havre Normandie, est de placer les étudiants dans une démarche de projet urbain répondant à une commande formulée par un territoire ou une commune.

Après la Vallée de la Lézarde en 2020-2021, la promotion 2021-2022 du Master Urbanité s'est penchée sur le cas d'Étretat autour des enjeux de tourisme, de mobilités, de cadre de vie et de changement climatique.

› Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

L'AURH organise des visites de l'interface ville-port à destination de publics divers : professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, étudiants, élus, délégations étrangères. Cette année, l'agence a notamment permis aux auditeurs de la Fondation Palladio d'appréhender les singularités de ce territoire.



L'immobilier d'entreprise est un des sujets d'observation de l'AURH



L'AURH organise des visites de l'interface ville-port à destination de publics professionnels variés, ici la Fondation Palladio



Caux Seine Agglo a missionné l'AURH pour réaliser un observatoire local des loyers

AXE 2

Développer des stratégies
urbaines et territoriales



Depuis sa création, l'AURH est un acteur de la planification territoriale. Cette année encore, l'élaboration de documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, RLPi...) a été au cœur des travaux de l'agence avec un double objectif. Celui de la rigueur d'une part : les documents de planification gèrent le droit du sol. Celui du partage d'autre part : la disponibilité et la parfaite coordination entre élus et techniciens sont gages d'un projet qui parle fidèlement du territoire. L'ensemble des études de cet axe convergent vers ces objectifs.

FOCUS

PLUi
LE HAVRE
SEINE MÉTROPOLE

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté urbaine a été engagé officiellement en 2021.

Le premier semestre a été consacré à la phase préalable précédant la prescription en conseil communautaire (en juillet 2021). Les élus des 54 communes, les services de la Communauté urbaine et l'équipe de l'AURH se sont mobilisés pour débattre des

objectifs à poursuivre, pour valider les modalités de gouvernance entre la Communauté urbaine et les communes et pour déterminer les modalités de concertation avec les différentes parties prenantes.

Suite à la prescription, la phase de production du diagnostic et de mise en évidence des enjeux a été lancée à la rentrée 2021. Les référents PLUi de chaque commune ont été invités à participer à des ateliers thématiques de co-production, sous forme de tables-rondes, animées par la Communauté urbaine et l'AURH. Ces ateliers ont permis de s'appuyer sur la connaissance des élus et leur pratique du territoire, de se constituer une culture commune et d'identifier les

enjeux à différentes échelles, en transversalité avec les différentes démarches stratégiques portées par la Communauté urbaine.

- 】 Atelier n°1 : Mobilités et transition énergétique [5/11 - Saint-Romain-de-Colbosc]
- 】 Atelier n°2 : Espaces naturels et clos-masures [18/11 - Le Havre]
- 】 Atelier n°3 : Patrimoine et tourisme [7/12 - Heuqueville]

Le travail sur le diagnostic territorial se poursuit au premier semestre 2022 sous la forme de rencontres des 54 communes.

+ d'infos : www.aurh.fr/plui_lhsm





PAROLE DE PARTENAIRE

Florent Saint-Martin - Vice-président de la Communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a prescrit l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal en juillet 2021. Les élus ont souhaité que l'AURH contribue à la production de ce document stratégique pour le territoire qui détermine les contours de son développement pour les 10 à 15 ans à venir, en étroite collaboration avec les services de l'intercommunalité.

L'expertise et l'expérience de l'AURH sont pour nous précieuses à deux titres.

Tout d'abord, pour la production d'un socle de diagnostics robuste et rigoureux. Construire l'avenir nécessite une connaissance exhaustive de l'existant, une appréciation des évolutions passées et à l'œuvre, des fragilités à surmonter et des atouts à valoriser. Un PLUi doit aussi être le reflet des singularités de son territoire et l'agence y est très sensible.

En second lieu, pour sa capacité à fédérer autour du projet et à animer la démarche. Le PLUi ne se résume pas à un travail d'écriture de la règle d'urbanisme. Son élaboration est aussi et surtout l'occasion de se réunir entre élus et techniciens pour échanger, partager des points de vue et des attentes. La phase préalable à la prescription, menée au premier semestre 2021, illustre parfaitement cette ambition. Les ateliers thématiques, puis les rencontres individuelles avec chacune des 54 communes sont le socle d'une confiance partagée et d'un travail au plus proche de l'ensemble des élus du territoire.

La Communauté urbaine sait pouvoir compter sur l'expertise, la disponibilité et la pédagogie de l'AURH au service de son projet.



POINT DE VUE AURH

COMMENT INTÉGRER LES ENJEUX DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE DANS UN DOCUMENT D'URBANISME ?



estion économe du foncier, limitation de l'étalement urbain, réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels : autant de notions associées aux grandes évolutions du Code de l'urbanisme depuis 20 ans (lois SRU, Grenelle, ALUR, ELAN...) et relayées avec plus ou moins d'efficacité dans les politiques d'aménagement du territoire et de planification mises en œuvre ces dernières années.

La publication de la loi Climat et Résilience d'août 2021 constitue une nouvelle étape dans la quête de sobriété foncière des politiques publiques d'aménagement dans la mesure où elle inscrit dans l'appareil législatif la perspective de « zéro artificialisation nette » d'ici 2050 à différentes échelles territoriales, du Sdraddet aux PLUi en passant par les SCoT.

Les documents de planification se révèlent ainsi être des leviers stratégiques pour mettre en œuvre des modes de développement plus sobres en foncier. Dans le cadre des différentes démarches de PLUi qu'elle mène, l'AURH s'inscrit aux côtés des communes et des intercommunalités dans une approche pédagogique pour partager les enjeux associés à l'artificialisation et pour accompagner les territoires dans le changement de paradigme qui influence la façon d'aménager les territoires.

À titre d'exemple, la thématique du foncier est mise au cœur des échanges avec les communes dès la phase de diagnostic du PLUi Le Havre Seine Métropole : analyse de la mobilisation foncière sur la dernière décennie et de la pression sur les espaces agricoles et naturels, prise de recul sur le mode de production des espaces urbains, questionnements sur le foncier sous-occupé mobilisable au sein des enveloppes urbaines, identification des friches et du bâti vacant...

Ce travail orienté sur le recyclage urbain et la densification maîtrisée des tissus bâtis permet ainsi de prendre conscience de gisements potentiels insoupçonnés et de prioriser la revitalisation des centralités et le développement des espaces urbains sur eux-mêmes.

Cette analyse, très en amont du travail sur les outils réglementaires, doit également permettre de laisser le temps nécessaire aux échanges et à la maturation des réflexions programmatiques sur les secteurs à enjeux aux différentes phases d'élaboration du PLUi afin de les traduire en orientations d'aménagement et de programmation, en phase avec le projet communautaire et dans le respect des identités et des singularités locales.



QUESTIONNER
L'EXISTANT, SUSCITER
L'ADHÉSION ET
PRÉSERVER L'AVENIR

[Antoine Lenormand
Référént planification]

LES ATELIERS DU PLUi LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE



LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2021

» Définition de la stratégie foncière et la gestion économe de l'espace - AMO

L'AURH accompagne Le Havre Seine Métropole et le bureau d'études Modaal dans la réalisation de la stratégie foncière de la Communauté urbaine. En se basant sur les études préalables réalisées en 2021, des sites stratégiques d'intervention, qui feront l'objet d'explorations foncières et urbaines dans les mois à venir, ont été définis.

À l'échelle de l'Estuaire de la Seine, l'AURH a publié en mars 2021 une note intitulée *De la gestion économe de l'espace au zéro artificialisation nette, premiers éléments de compréhension*. Le document dresse l'état des dynamiques d'artificialisation sur le territoire de l'estuaire de la Seine et évoque des premières pistes de leviers d'action.

+ d'info : www.aurh.fr/zan

» Le Havre Seine Métropole - AMO Élaboration du plan vélo

Le plan Vélo 2020–2030 de la Communauté urbaine concerne en priorité un maillage global du territoire par la définition d'itinéraires principaux aménagés et d'itinéraires secondaires en simple jalonnement.

Ce plan, élaboré par l'AURH, a été soumis en 2021 à l'expertise d'Indiggo qui a vérifié la faisabilité technique des itinéraires. L'agence a poursuivi son rôle d'AMO en actualisant la cartographie des projets d'itinéraires.

» Le Havre Seine Métropole - AMO Élaboration de la stratégie Nature et Biodiversité

Après avoir finalisé le diagnostic des espaces naturels du territoire Le Havre Seine Métropole au début de l'année 2021, l'AURH a appuyé la Communauté urbaine lors de la phase de concertation. Menée auprès des élus et acteurs territoriaux, elle a permis d'affiner les enjeux et

de dessiner plusieurs pistes d'actions à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie nature et biodiversité.

+ d'infos :

www.aurh.fr/nature_biodiversite_lhsm

» Opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

L'agence poursuit sa collaboration avec Le Havre Seine Métropole, Fécamp Caux Littoral et le Département de la Seine-Maritime, qui animent la démarche de labélisation Grand Site. Les actions 2021 ont concerné l'étude Plan Paysage et la mise en œuvre progressive des actions sur la thématique des mobilités définies par l'agence en 2019.

» Évolution du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire : volet littoral de la loi ELAN

La loi Elan a consacré le rôle des SCoT comme documents de planification de référence pour la déclinaison de la loi Littoral.

En 2021, l'AURH a accompagné la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour constituer le dossier de modification simplifiée du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire visant à décliner les différentes strates urbaines du territoire. La procédure, soumise à évaluation environnementale, devrait être finalisée d'ici fin 2022.

» Le Havre Seine Métropole Accompagnement de l'élaboration du PLH

À la fin de l'année 2021, le programme local de l'habitat de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a été approuvé. L'AURH a accompagné la collectivité dans la finalisation de la démarche d'élaboration du PLH et du document final, notamment les fiches communales, feuilles de route du PLH pour les élus communaux.

+ d'infos : www.aurh.fr/plh_lhsm

» **Le Havre Seine Métropole - AMO** **Élaboration du plan de mobilité**

Le plan de mobilité vise à déterminer, en concertation avec toutes les parties prenantes, les nouveaux défis de la mobilité territoriale pour les dix prochaines années.

Dans un premier temps, c'est en partie à travers les éléments fournis par l'AURH en 2021 que le diagnostic est établi par EGIS, bureau d'études en charge de son élaboration.

» **Le Havre Seine Métropole - AMO** **Élaboration du PCAET**

La première phase d'élaboration du plan climat air énergie territorial Le Havre Seine Métropole, qui inclura le schéma directeur des énergies, s'est déroulée en 2021. L'AURH a accompagné cette première phase, consacrée à l'élaboration des diagnostics, en collaborant à la réalisation de l'état initial de l'environnement.

» **Le Havre Seine Métropole - AMO** **Élaboration du RLPI**

L'élaboration du règlement local de publicité intercommunal doit permettre d'harmoniser les prescriptions relatives à l'affichage publicitaire. En 2021, l'AURH a réalisé un pré-diagnostic identifiant les enjeux spécifiques à certains secteurs du territoire (entrées de ville, secteurs d'enjeux patrimoniaux et paysagers et environnements, etc.).

Ce travail a ensuite été repris dans le dossier de consultation des entreprises élaboré par la Communauté urbaine, en vue de recruter un prestataire pour l'élaboration du RLPI.

» **Fécamp Caux Littoral - Élaboration du RLPI**

L'élaboration du RLPI de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral, prescrit en 2018, a démarré en mars 2021. Un diagnostic de territoire et un recensement des dispositifs ont été réalisés, en collaboration avec les communes membres. Les enjeux de territoire en matière de publicité ont été identifiés et des orientations fixant les grands objectifs du RLPI ont été proposées aux élus de l'intercommunalité.

+ d'infos : www.aurh.fr/rlpi_fcl

» **Fécamp Caux Littoral - Évolutions du PLUi**

Depuis l'approbation du PLUi HD en décembre

2019, l'Agence accompagne la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral pour suivre l'application et intégrer les nécessaires mises à jour du document de planification.

En 2021, une première procédure de modification simplifiée du PLUi a porté sur le toilettage des pièces réglementaires et l'adaptation de quelques OAP, en phase avec les pistes d'amélioration mises en exergue lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

+ d'infos : www.aurh.fr/plui_fca

» **Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux**

L'effacement progressif des zones blanches des SCoT de la Pointe de Caux et l'intégration du volet littoral de la loi Elan participent au maintien des documents de planification dans leur périmètre historique, parfois sur les mêmes découpages administratifs que les PLUi.

L'AURH accompagne les quatre intercommunalités de la Pointe de Caux pour recomposer des échelles pertinentes de mise en œuvre des SCoT. Ce questionnement est également confirmé suite à la promulgation de la loi Climat et Résilience d'août 2021.

» **Communauté de communes de la Côte d'Albâtre - Phase préalable à la prescription du PLUi**

L'AURH a accompagné fin 2021 la communauté de communes de la Côte d'Albâtre pour préparer la prescription de l'élaboration du PLUi prévue en mars 2022. Ce travail préalable a permis aux élus de discuter ensemble des objectifs poursuivis et de préciser les modalités de concertation avec la population, les principes de collaboration entre l'intercommunalité et ses communes membres, ainsi que la gouvernance qui accompagnera l'élaboration du PLUi.

» **Révision du SCoT Plateau de Caux Maritime**

Un bilan du SCoT a été réalisé par le PETR du Pays Plateau de Caux Maritime, concluant à la prescription de la révision du document d'urbanisme en septembre 2020.

L'AURH a donc accompagné le PETR dès 2021 dans l'organisation et la méthodologie de la procédure à venir. Il s'agira de réviser un SCoT en vigueur et de moderniser son contenu, en

application de la loi Elan. Le lancement de la phase diagnostic est prévu en 2022.

› **PLUi Lisieux Agglomération** **Modification OAP**

Après avoir élaboré le PLUi de Lintercom Lisieux Pays d'Auge, approuvé en 2016, l'AURH a été sollicitée pour adapter six orientations d'aménagement et de programmation réparties dans les communes de Beuvillers, Lisieux, Coquainvilliers et Saint-Désir. La mission a consisté à prendre en compte les enjeux liés aux risques, au paysage et à la biodiversité sur chacun des secteurs de projet. Étude capacitaire à l'appui, les élus des différentes communes ont été rencontrés et les versions mises à jour des OAP pourront être intégrées dans une prochaine procédure d'évolution du PLUi.

› **Modification PLU Sainte-Adresse**

La procédure de modification n°5 du PLU de Sainte-Adresse visait principalement à décliner une OAP sans règlement sur le site de renouvellement urbain de l'ancienne école nationale de la marine marchande, en phase avec la programmation proposée par l'équipe lauréate de l'appel à projet, désignée en 2021. D'autres évolutions étaient également intégrées à cette procédure (toiletage du règlement, mise à jour du patrimoine identifié...). La modification n°5 a été approuvée en février 2022.

› **Accompagnement du projet du cœur métropolitain**

Cœur historique de la ville, le cœur métropolitain est un secteur de projets dynamique en évolution rapide (plan Campus, aménagement des bassins, Réinventer Le Havre, etc.). L'AURH accompagne Le Havre Seine Métropole et la Ville du Havre dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets afin de poursuivre l'ambition d'excellence des aménagements.

Elle a publié en avril 2021 une note présentant les caractéristiques du campus havrais et de ses étudiants.

+ **d'infos** : www.aurh.fr/campus

› **Maîtrise du développement urbain dans la Vallée de la Seine - CPIER 1.4 - AMO**

L'AURH continue d'accompagner les partenaires du CPIER Vallée de la Seine pour les trois sites

retenus au Havre dans le cadre de la fiche 1.4 : Citadelle, Magasins Généraux, Technor.

L'année 2021 a permis de faire émerger des pistes pour réussir et accélérer la réhabilitation de ces secteurs économiques importants pour l'agglomération.

Ces projets offrent des solutions concrètes et reproductibles qui permettent de mieux maîtriser le développement urbain à l'échelle de la Vallée de la Seine.

+ **d'infos** : www.aurh.fr/cpier14

› **Soutien technique opérationnel aux collectivités**

Le soutien technique et opérationnel aux collectivités (STOC) propose un accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs projets urbains, aussi bien en termes d'insertion urbaine, paysagère que réglementaire. Pour l'année 2021, le STOC a accompagné les communes de Saint-Jouin-Bruneval et d'Épouville dans leurs réflexions autour du réaménagement des centres-bourgs.

› **Assistance projets urbains - AMI Petites Villes de demain**

L'AMI Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours. L'AURH accompagne les collectivités lauréates dans la définition de leurs projets de territoire et dans l'identification des actions à mettre en œuvre.

› **Accompagnement à l'analyse des offres des concours de maîtrise d'œuvre**

L'AURH accompagne les collectivités dans leur procédure de recrutement des maîtrises d'œuvre, aussi bien en phase étude (aide à la définition des cahiers des charges) qu'au niveau des visites et des jurys.

› **Ville du Havre - Étude urbaine Caucriauville**

La Ville du Havre a mobilisé l'AURH pour la réalisation d'une étude autour de la friche Lipton, dans le quartier de Caucriauville, qui se poursuivra au cours de l'année 2022, pour mieux définir les capacités d'évolution du site et de ses environs.



En 2021, l'AURH a étudié les dynamiques d'artificialisation sur le territoire de l'estuaire de la Seine

L'AURH accompagne la CU Le Havre Seine Métropole dans l'élaboration de son plan vélo



Le campus havrais a fait l'objet d'une note publiée en avril 2021

AXE 3

Fédérer et innover
pour rendre plus attractifs
nos territoires



L'AURH décrypte les transformations du territoire et interprète les dynamiques territoriales pour anticiper les grandes transitions. Trois échelles sont convoquées dans cet axe : l'intercommunalité, l'estuaire de la Seine et la Vallée de la Seine. Le numérique, les mobilités alternatives, la décarbonation, le paysage, la représentation citoyenne... sont autant de sujets qui offrent une nouvelle perception de l'attractivité de nos territoires. Autant que le résultat des études, c'est ici la méthode d'élaboration qui singularise la position de l'agence d'urbanisme.

FOCUS

ENJEUX ET
PERSPECTIVES
VALLÉE DE LA SEINE

En 2021, la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine a publié une série de 5 cahiers thématiques intitulée Enjeux et Perspectives.

Pour cette série, les agences d'urbanisme ont choisi d'étudier des thématiques aux forts enjeux pour l'avenir du territoire : Foncier d'activité économique et logistique, Intermodalité et

décarbonation des flux, Tourisme durable, Filières des matériaux de construction biosourcés, Dynamiques agricoles et alimentaires (cahier rédigé par l'AURH).

Pour chaque sujet, le cahier allie diagnostic, regard de partenaires, identification des enjeux et préconisations d'actions.

Ces cahiers ont alimenté l'événement annuel des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine qui s'est déroulé en visio-conférence, en février 2022.

Cette matinée s'est concentrée sur les défis et les enjeux de la décarbonation. À la clé : les atouts du territoire, le dynamisme

des projets, la complexité des choix à faire, des défis à relever, de l'urgence à agir, avec en perspectives le prochain contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER). L'événement a permis un foisonnement d'interventions d'experts et porteurs d'actions invités. À travers l'organisation, les agences poursuivent leur objectif, accompagner les stratégies territoriales et les politiques publiques.

Le pilotage de la coopération est tournant. En juillet 2021, l'AURH a repris le pilotage à la suite de l'AURBSE et l'AUCAME.

+ d'infos :
www.vdseine.fr/
[la-seine-en-actions](#)





PAROLE DE PARTENAIRE

Pascal Sanjuan - Préfet, délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine

L'urgence climatique s'impose à tous, elle s'accélère et est désormais inscrite dans les textes nationaux et européens.

La décarbonation est devenue, en quelques années seulement, un prisme au travers duquel tous les projets de développement doivent être étudiés.

La Vallée de la Seine, territoire du contrat de plan interrégional qui lie l'État et les Régions Normandie et Île-de-France, est une échelle pertinente de réflexion. Elle peut devenir un territoire de référence en matière de transition énergétique.

Foncier, énergie, mobilités, économie, tourisme... Des choix de développement doivent être faits, et ils doivent être faits de manière concertée : État, régions, métropoles... Ensemble, nous devons définir rapidement comment accompagner les transformations, notamment la transformation de l'industrie (aéronautique, automobile, pharmacie, pétrochimie...), qui est extrêmement rapide et qui impacte fortement notre territoire. Mobilités, transport de marchandises (sur le fleuve mais aussi sur le fer) sont aussi des sujets centraux. Tout comme le foncier : je suis convaincu qu'il faudra organiser la valeur foncière à l'échelle du territoire de la Vallée de la Seine.

Il convient de mettre à jour le schéma stratégique de développement de la Seine, publié en 2015, pour intégrer toutes les évolutions de ces dernières années. Pour cela, comme pour toutes les politiques publiques, nous devons nous appuyer sur des données fiables et des analyses robustes. C'est ce que nous apportent les agences d'urbanisme.



POINT DE VUE

AURH

LA DÉCARBONATION, UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE D'ENJEUX PLURIELS



L'heure où les effets du changement climatique se font chaque jour sentir avec plus d'insistance, où la raréfaction des combustibles fossiles s'accélère et où le contexte géopolitique instable souligne l'interdépendance énergétique de nos sociétés mondialisées, la décarbonation s'impose aujourd'hui comme un thème central du débat public. Or, si les Accords de Paris et la Stratégie Nationale Bas Carbone fixent des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le dernier rapport du GIEC, publié en avril 2022, rappelle l'urgence à agir.

La décarbonation doit faire fi des limites institutionnelles et des périmètres d'intervention sectoriels. Elle impose une intensification des coopérations autour d'une vision partagée afin d'atteindre les objectifs fixés. Le renforcement des synergies entre les forces vives des territoires est déterminant pour favoriser la dynamique locale de projets. Par ailleurs, l'amélioration des modalités de coordination entre l'État et les différents niveaux de collectivités est essentielle afin d'inscrire les enjeux et projets locaux dans un cadre stratégique global et concerté.

La Vallée de la Seine, historiquement développée autour des énergies fossiles, constitue un laboratoire des transitions en cours et à venir. Qu'il s'agisse de production d'énergie décarbonée, de recours au transport massifié, de promotion des carburants alternatifs, de structuration de circuits alimentaires de proximité ou de réflexions sur les mutations du secteur touristique, c'est tout un écosystème d'acteurs qui se met en place autour de projets de dimension interrégionale.

Le territoire de l'AURH occupe une position stratégique dans ce foisonnement de projets et d'initiatives. Il dispose d'atouts majeurs pour la production d'énergie décarbonée, que ce soit autour d'industries aujourd'hui confortées comme le nucléaire ou de filières en cours de consolidation comme l'éolien offshore et l'hydrogène. Il participe également à la mise en circularité des ressources, comme en témoignent les nombreux projets d'écologie industrielle sur le territoire.

Espace privilégié de dialogue et de partage d'expériences entre les partenaires pour lesquels elle mobilise ses ressources, ses outils de connaissances et ses analyses, l'AURH facilite la dynamique de projets et prend ainsi pleinement sa part dans l'accélération de la décarbonation du territoire.

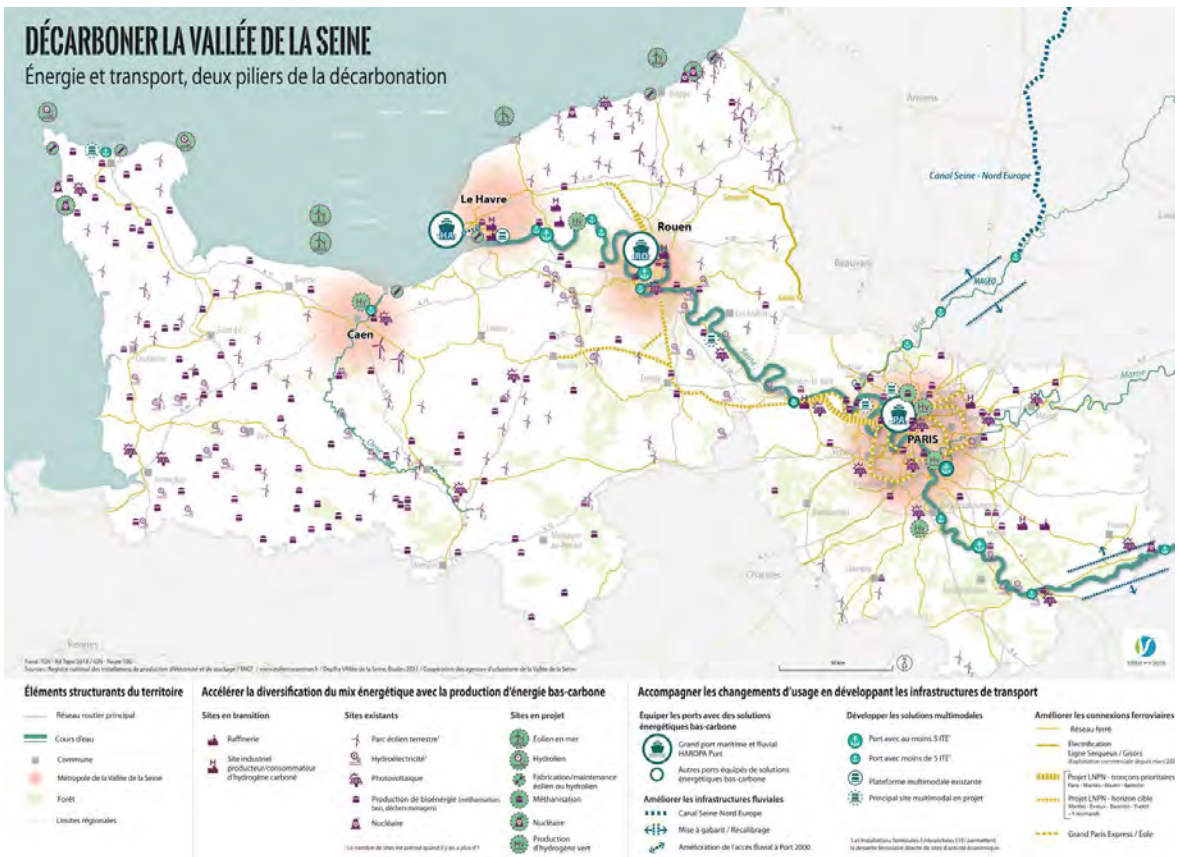


FÉDÉRER UN COLLECTIF
POUR CONSTRUIRE
LE TERRITOIRE
DE DEMAIN

[Florian Vaudois
Référent stratégie territoriale]

DÉCARBONER LA VALLÉE DE LA SEINE

Pour découvrir la carte, rendez-vous sur
www.vdseine.fr/decarboner-la-vallee-de-la-seine



LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2021

» Enjeux et perspectives Vallée de la Seine Dynamiques agricoles et alimentaires

La Vallée de la Seine bénéficie de terres agricoles de qualité et d'activités de pêche diversifiées. Si son économie alimentaire s'inscrit en grande partie dans un système mondialisé, les évolutions réglementaires et les attentes citoyennes incitent à renforcer les liens entre consommateurs séquanais et productions locales.

L'AURH, avec l'appui de regards d'experts, a identifié plusieurs enjeux liés à la reterritorialisation de l'alimentation et au maintien de la compétitivité des filières longues. Parmi eux, le foncier agricole et la logistique alimentaire offrent des perspectives d'actions pouvant bénéficier à la fois aux politiques alimentaires locales et inter-régionales.

+ d'infos : www.vdseine.fr/enjeux-et-perspectives

» Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine

Au-delà de l'animation des acteurs du paysage de la Vallée de la Seine (voyage-atelier, rentrée du réseau...), l'ENSP, accompagnée de l'AURH, a mené deux actions particulières en 2021.

Elles ont publié l'ouvrage *Plus Grand que la Seine*. Ce recueil collectif invite à découvrir le renouvellement de l'approche paysagère expérimenté sur le territoire de la Vallée de la Seine. Il met à l'honneur les acteurs et les projets innovants et résilients du territoire et comprend une réflexion sur l'évolution des pratiques paysagères et leur intégration dans les stratégies territoriales face aux changements climatiques.

L'ENSP et l'AURH ont organisé la Caravane des paysages, qui a sillonné la Vallée de la Seine au printemps, pour sensibiliser les acteurs du territoire à la transformation des paysages face aux changements climatiques. Une conférence ludique et des ateliers de travail auprès des publics ciblés par les structures ont été mis

en place. Des portraits d'acteurs ont aussi été réalisés et font l'objet d'un film retraçant leurs actions.

www.aurh.fr/plus-grand-que-la-seine

www.vdseine.fr/caravane-des-paysages

» Réseau des agences d'urbanisme normandes

Les agences d'urbanisme normandes se mobilisent depuis de nombreuses années auprès de la Région Normandie sur des sujets d'intérêt régional. La planification, notamment la déclinaison du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, la mobilité et la gestion économe de l'espace ont été au cœur des actions communes en 2021.

» Étude alimentaire et stratégie prospective AMO Pôle métropolitain

Des projets alimentaires de territoire ont été lancés, ou sont en réflexion, dans plusieurs intercommunalités membres du Pôle métropolitain. Pour enrichir leur démarche, l'AURH a accompagné le Pôle métropolitain dans l'organisation de trois webinaires autour des principaux enjeux liés aux sujets agricoles et alimentaires. Des spécialistes ont ainsi pu témoigner et partager leurs expertises.

+ d'infos : www.estuairedelaseine.fr/

estuaire-vers-une-alimentation-seine/

» Groupe de travail technique énergie et PCAET Pôle métropolitain

Plusieurs intercommunalités membres du Pôle métropolitain de l'estuaire élaborent un plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Afin d'identifier des besoins et des dynamiques communes qui pourraient être mutualisés, mais aussi faciliter les démarches en cours, l'AURH a appuyé le Pôle métropolitain dans l'organisation de groupes de travail avec les référents locaux des PCAET et des sujets liés à l'énergie.

» Tiers-lieux – AMO et diagnostic

Pôle métropolitain

L'AURH a accompagné le Pôle métropolitain dans l'organisation d'une rencontre des tiers-lieux de l'estuaire qui s'est tenue le 1er avril 2022. Cet accompagnement a porté sur la réalisation d'une étude d'opportunité auprès de certains tiers-lieux du territoire, puis sur un appui méthodologique à la définition du contenu et des modalités d'organisation de la rencontre des tiers-lieux.

L'AURH a également effectué un recensement des tiers-lieux de l'estuaire pour le compte du Pôle métropolitain. Cet inventaire a permis de qualifier la dynamique de projets à l'œuvre sur le territoire, de caractériser l'offre de services, le portage et le niveau de structuration des tiers-lieux existants et d'établir un atlas cartographique des tiers-lieux existants et en projet.

+ d'infos : www.estuairedelaseine.fr/rencontre-tiers-lieux

» Étude Estuaire, territoire cyclable

AMO Pôle métropolitain

L'AURH a accompagné le Pôle métropolitain dans l'élaboration et la publication d'un schéma cyclable pour l'estuaire de la Seine. Le document identifie un certain nombre d'axes structurants dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité et le maillage des territoires et des sites touristiques majeurs.

+ d'infos : www.estuairedelaseine.fr/estuaire-destination-cyclable/

» Étude Estuaire, territoire des mobilités alternatives et décarbonées

AMO Pôle métropolitain

En 2021, l'AURH a opéré une mise à jour du recensement des bornes de charge pour véhicule électrique dans l'estuaire de la Seine pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

+ d'infos : www.aurh.fr/electromobilite-2021

» Étude Esthétisation de l'estuaire, tourisme et biodiversité – AMO Pôle métropolitain

L'AURH a accompagné le Pôle métropolitain dans ses réflexions pour la mise en valeur de ses paysages dans l'optique de faire rayonner son offre touristique.

Elle s'est appuyée sur des démarches innovantes

telles que les Sémaphores du projet « eau et paysages » implantés le long de la Loire.

» Évènement cyclable grand public à l'échelle de l'estuaire de la Seine AMO Pôle métropolitain

Afin de promouvoir le territoire de l'estuaire de la Seine et le faire connaître en tant que destination cyclable auprès de ses habitants et des visiteurs, le Pôle métropolitain a souhaité organiser un évènement cyclable grand public à l'échelle de l'estuaire.

L'AURH a assuré l'interface avec la Fédération française de cyclotourisme et les offices de tourisme, dans le cadre de la construction et de la promotion de ce nouvel évènement qui se déroulera en mai 2022.

+ d'infos :

www.estuairedelaseine.fr/abicyclette

» Réseau Open Data - Pôle métropolitain

La démarche Open data de l'Estuaire de la Seine existe depuis 2016 et fédère 15 organismes autour du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

La démarche s'est orientée vers la constitution de jeux de données ouverts, cohérents et utiles pour le territoire de l'Estuaire de la Seine.

La consolidation de la donnée et sa valorisation doivent être mis en œuvre pour former un véritable écosystème de la donnée.

+ d'infos :

data.estuairedelaseine.fr

» Observatoire Déchets et aide à la décision Pôle métropolitain

À l'initiative du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et des différents services de gestion des déchets des intercommunalités adhérentes, l'AURH a proposé en 2021 l'étude d'un observatoire des déchets. Cette étude fait suite à celle déjà menée en 2017 dans un objectif de pérennisation d'un outil de suivi, de comparaison, et de mutualisation de l'évolution de traitement des déchets entre les intercommunalités adhérentes au PMES.

Pour le moment, l'observatoire envisagé s'apparente à un état des lieux des déchets ramassés et traités par les EPCI. Il est prévu, après validation des intéressés, d'ouvrir cet observatoire à

des études plus approfondies sur les exutoires (processus employés et acteurs de la valorisation et du réemploi) ainsi que sur des déchets plus spécifiques (tourisme, encombrant, etc.).

» Co-organisation du Forum des tendances touristiques - Pôle métropolitain

L'AURH a co-organisé avec l'office intercommunal du tourisme de Fécamp, le premier « Forum des tendances touristique » du Pôle métropolitain. Cette première édition a abordé les thématiques du staycation et du locatourisme, tendances accélérées par la pandémie liée à la Covid-19. Initialement prévu en présentiel fin 2020, le format s'est adapté au contexte sanitaire et s'est déroulé en visioconférence en février 2021.

+ d'infos : www.estuairedelaseine.fr/staycation-et-locatourisme/

» Animation du conseil de développement Le Havre Seine Métropole

L'AURH assure l'animation du conseil de développement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Elle alimente les réflexions, co-anime les différentes séances de travail, appuie les membres du Codev dans la rédaction des recommandations qu'ils adressent aux élus. En 2021, elle a accompagné la publication des conclusions de la première année de travail, synthétisées dans un document intitulé *Imaginons...* présentant des pistes d'actions concrètes pour mieux vivre dans le territoire après la pandémie.

+ d'infos : www.aurh.fr/codev_lhsm

» Suivi et évaluation Le Havre Ville Portuaire Intelligente

L'AURH a accompagné le déploiement de l'évaluation nationale en se positionnant comme l'interface d'échanges privilégiée entre la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les porteurs d'action, d'une part, et la Banque des territoires, d'autre part. En parallèle, l'AURH a travaillé avec ses partenaires à la définition, puis à la mise en œuvre, des outils d'auto-évaluation du projet Le Havre Ville Portuaire Intelligente.



L'AURH a organisé l'événement annuel de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine



Le Codev réuni autour d'Édouard Philippe et Jean-Baptiste Gastinne pour la présentation des résultats de sa première année de travail



L'AURH accompagne le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine dans ses réflexions et actions de valorisation du vélo



L'ENSP, accompagnée de l'AURH, a sillonné la Vallée de la Seine à l'occasion de la Caravane des paysages. Des discussions autour d'une carte narrative ont été organisées avec des élus et des partenaires. Des portraits d'acteurs ont été tournés pour alimenter un film.



L'AURH



Simon du Moulin de Labarthète a quitté, le 8 avril 2022, ses fonctions de directeur général de l'AURH qu'il exerçait depuis presque sept ans. Il rejoint l'a'urba, l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, pour y assurer les mêmes responsabilités à la direction générale. Lors de sa séance du 10 mars 2022, le conseil d'administration, présidé par Édouard Philippe, a salué le travail mené par Simon du Moulin de Labarthète à toutes les échelles de coopération de l'agence. L'équipe se joint aux adhérents pour souhaiter à Simon une excellente poursuite professionnelle.

L'AGENCE

UNE ÉQUIPE ET
DES EXPERTISES
AU SERVICE DU
TERRITOIRE

Chaque année, le programme de travail est défini avec les partenaires adhérents réunis en conseil d'administration et en assemblée générale.

Les missions sont conduites sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète, directeur général.

Elles sont menées en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : planification, stratégie urbaine, urbanisme, mobilités, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, cartographie, données...



L'ÉQUIPE [au 01.01.22]

SIMON DU MOULIN DE LABARTHÈTE - DIRECTEUR GÉNÉRAL
FRÉDÉRIC BEZET - DIRECTEUR DES ÉTUDES

Sophie CAHIERRE
Cartographe - Géomaticienne

Émilie LEBRUN
Référente tourisme et attractivité

Sophie CAPITAINÉ
Référente cartographie et analyse
des données

Flavie LEMARCHAND
Chargée d'études planification

Céline CARRIER
Infographiste

Antoine LENORMAND
Référent planification

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Architecte -
Référent projets urbains

Thierry LOCHARD
Urbaniste -
Référent mobilités et projets urbains

Wendy DÉCHAMPS
Assistante de la direction générale

Jean-François MARY
Référent données et système
d'information géographique

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable
et financière

Mathilde MUS
Géographe -
Référente données et territoires

Alexia FESQUET
Assistante d'études -
développement durable

Christine ROUSSEL
Assistante administrative

Brigitte FORESTIER
Secrétaire générale

Aurélie SOULIER
Référente dynamiques sociales
et modes de vie

Alix GAY
Responsable communication

Sarah SRIKAH
Chargée d'études planification

Émeline GRANCHER
Assistante d'études

Valentin TAPIN
Assistant d'études

Alix GUILLEMETTE
Écologue -
Référente développement durable

Florian VAUDOIS
Référent stratégie territoriale

Élodie HAMEL
Référente information et réseaux sociaux

L'AURH HORS LES MURS

Organisation de visites pour valoriser la place havraise

› Fondation Palladio [septembre 2021]

Pour leur dernier séminaire, les 32 dirigeants auditeurs du cycle 2021 de l'Institut de la Fondation Palladio, sous l'égide de la Fondation de France, ont été accueillis et ont échangé avec le maire du Havre Édouard Philippe, parrain du cycle.

Simon du Moulin et Thierry Locharde leur ont permis de découvrir Port 2000 et l'architecture du Havre reconstruit.

› Journées européennes du patrimoine – Balade urbaine dans le centre-bourg d'Étainhus [septembre 2021]

La Maison du Patrimoine et l'AURH ont accompagné les visiteurs dans le centre-bourg d'Étainhus pour étudier la réhabilitation de la place centrale et son impact sur la redynamisation du cœur du village. Ce fut l'occasion d'observer comment la nouvelle place modernisée et le patrimoine de la commune dialoguent aujourd'hui dans un ensemble harmonieux et vivant.

Interventions

› Caravane des Paysages

L'AURH a co-animé les escalas de la Caravane des paysages (cf page 26). Cette itinérance a donné lieu à 15 portraits d'acteurs regroupés dans le film *La Caravane des paysages – Regards croisés*, où chaque escale a été intégrée au cœur d'un projet de territoire au service des paysages et de leur diversité.

www.vdseine.fr/caravane-des-paysages/

› Atelier technique en urbanisme #3 de l'ADEUS [mai 2021 – en visio]

Le webinaire avait pour objectif de présenter l'outil e-toile® et ses intérêts pour la thématique de la logistique urbaine.

Jean-François Mary a exposé l'e-toile® et son utilisation pour répondre aux enjeux locaux de l'avitaillement en gaz GNV et bio GNV. Le GNV a une place dans le mix énergétique décarboné pour le transport routier des voyageurs et des marchandises. L'AURH a publié en février 2021 sa contribution au schéma régional d'avitaillement en gaz GNV et bio GNV en Normandie, réalisée en co-traitance avec Circoé et produite par GRDF Normandie.

› LH Forum [septembre 2021]

Simon du Moulin est intervenu aux côtés d'Eric Scotto d'Akuo Energy, de Mathias Levy-Nogueres de Logeo Seine et de Perrine Hervé-Gruyer de la ferme du Bec Hellouin, sur le sujet *Aménagement de la Vallée de la Seine, un modèle d'urbanisme et d'engagements écologiques*.

› Festival Zig Zag [septembre 2021]

À l'occasion de l'ouverture du festival à la Maison de l'architecture de Normandie, l'AURH a présenté les travaux réalisés dans le cadre de la Caravane des paysages, du voyage inter-école *De l'autre côté de l'autre*, et de l'ouvrage *Plus Grand que la Seine*, en partenariat avec l'ENSP. Ces travaux y ont fait l'objet d'une exposition aux travers d'une grande fresque et de panneaux, retraçant au fil de la Seine, plusieurs années de fédération et de productions collectives.

› Sommet de l'axe Seine [décembre 2021]

Les acteurs institutionnels et économiques ont fait le point sur les enjeux à l'échelle de la Vallée de la Seine. La coopération des agences d'urbanisme, partenaire du CPIER État-Région Vallée de la Seine,

est intervenue à l'occasion de 2 tables rondes. Simon du Moulin a participé à la table-ronde *Prospective : quel axe Seine en 2024, 2030, 2040 ?*

Groupe de travail

» Co-animation du groupe Opendata de la Crige

L'AURH coanime, avec la Région Normandie et la DREAL Normandie, le groupe Opendata de la coordination de l'information géographique en région (Crige) et contribue à d'autres groupes de travail, notamment celui consacré aux données thématiques régionales, pour suivre la mise en forme de certains jeux de données utiles aux projets de l'AURH.

Pour préfigurer la future plateforme régionale Opendata, la Crige Normandie a réalisé durant l'été 2021 une grande enquête auprès de plus de 2 500 collectivités et organismes publics de la Région que l'opendata pouvait intéresser. Le groupe opendata a été sollicité tout au long des étapes de cette consultation.

L'AURH et la fédération nationale des agences d'urbanisme

» Points FNAU - Ports, villes et transition [octobre 2021]

L'ouvrage, paru aux éditions Gallimard, entraîne le lecteur dans de nombreuses villes-ports de l'Hexagone, destinations où se réinventent les territoires portuaires. L'AURH a contribué à travers deux articles.

Le premier est intitulé *Le Havre : les enjeux d'aménagement de l'interface ville-port*.

Le second, co-rédigé avec l'AURBSE et l'APUR, est intitulé *Vallée de la Seine : vaste espace logistique aux enjeux d'envergure internationale*.

Lire les articles :

www.aurh.fr/ports-villes-et-transition

» Assemblée générale de la FNAU [mai 2021]

Virginie Carolo-Lutrot, vice-présidente de l'AURH, est intervenue au cours de l'assemblée générale de la FNAU, lors de la conférence-débat qui mettait en avant des témoignages d'élu.e.s présentant leur politique locale de l'habitat.

» Co-animation du compte Twitter @veille_urba

Le compte Twitter @veille_urba propose une veille quotidienne sur les évolutions du fait urbain. Il est animé par les professionnels de l'information-documentation des agences d'urbanisme, dont l'AURH.

En savoir + : https://twitter.com/veille_urba

» Participation aux clubs

Participation aux clubs Habitat, Information-Documentation, et GIRO (gestion informatique ressources humaines organisation). En 2021, l'AURH a également participé à l'organisation du workshop annuel du club Projet urbain et Paysage qui s'est déroulé en mars 2022 à Lille.

En savoir + : www.fnau.org/fr/clubs-fnau

» Participation au séminaire annuel de l'Observatoire territorial du logement étudiant

Le séminaire, animé et organisé par la FNAU, regroupe l'ensemble des pilotes (agences d'urbanisme et collectivités) d'observatoires locaux du logement étudiant. L'AURH y a participé dans le cadre de sa mission pour la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Quelques extraits de la presse

› Les communautés de communes du pays de Caux s'unissent pour un plan climat énergie partagé [Paris Normandie, 25 mars]

Une réflexion d'avenir élargie démarre entre Côte d'Albâtre, plateau de Caux et Yvetot Normandie. Les trois collectivités territoriales ont adhéré en commun à l'AURH.

Lire l'article : bit.ly/PN-23mars

› Harfleur consulte ses habitants et réfléchit à une mobilité alternative [Paris Normandie, 7 juin]

Le « Village des mobilités » aux multiples stands installés sur le marché harfleurais a lancé le programme municipal en matière de promotion des déplacements alternatifs, dont le vélo. L'article cite l'étude menée par l'AURH pour la ville.

Lire l'article : bit.ly/PN_7juin

› Quiz : êtes-vous calés sur les quartiers du Havre ? [Paris Normandie, 24 août]

Au cours de l'été, le quotidien régional a proposé à ses lecteurs de tester leurs connaissances sur les quartiers du Havre en répondant à 10 questions. Ce quiz a été réalisé à partir des chiffres essentiels relatifs à la population et au logement des différents quartiers de la ville du Havre publiés par l'AURH.

Répondre au quizz : bit.ly/quizz-paris-normandie

› Une véritable logique de corridor est en train de se structurer [Le journal de l'axe Seine, 21 juillet]

Simon du Moulin est interviewé par Guillaume Ducable à l'occasion du démarrage du pilotage de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine par l'AURH. Il y rappelle la mission des agences dans la cadre du CPIER Vallée de la Seine.

Lire l'article : <https://bit.ly/JAS-21juillet>

› Paris-Le Havre. Et au milieu coule la Seine... [Le Monde, 28 septembre]

Le fleuve et son avenir ont été au cœur de certains des débats du LH20 Forum, organisé au Havre jeudi 23 et vendredi 24 septembre et dont « Le Monde » est partenaire. L'occasion pour le journal de consacrer un article à une balade au fil de l'eau – et de l'Histoire – de Paris à la Normandie et d'interviewer un panel d'acteurs, dont Simon du Moulin.

Lire l'article : bit.ly/lemonde-23septembre

LES PUBLICATIONS 2021

Retrouvez nos publications sur le site et les réseaux

www.aurh.fr



@aurh_officiel



LinkedIn



ScoopIt



De la gestion économe
de l'espace au zéro
artificialisation nette
[février 2021]



Les déplacements
dans la Communauté
urbaine Le Havre Seine
Métropole
[février 2021]

Diagnostic des
espaces naturels de la
Communauté urbaine Le
Havre Seine Métropole
[mars 2021]



Pour en savoir plus sur nos publications et vidéos, retrouvez-nous sur

www.aurh.fr 

Campus Le Havre – Normandie, l'émergence d'un campus métropolitain
[avril 2021]



Chiffres clés des quartiers du Havre
[juin 2021]

La commercialisation des logements neufs – Le Havre Seine Métropole
[novembre 2021]




CAMPUS LE HAVRE - NORMANDIE
L'EMERGENCE D'UN CAMPUS METROPOLITAIN

Au cours des dernières années, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a défini un plan campus ambitieux qui vise à développer un campus maritime et portuaire d'émergence internationale en plein cœur de son territoire métropolitain. Ce plan campus repose sur quatre grands piliers transdisciplinaires (socio, juridique, commercial et smart campus) qui visent à rendre plus visible et attractif l'écosystème académique et l'offre d'enseignement supérieure.

Concepts et dynamiques, quel est le caractère d'un campus métropolitain capable de répondre aux défis de l'impérialisme français.

Après dix ans d'activités prospectives, quel est le statut du campus et de ses étudiants aujourd'hui ?

Quelle est l'articulation entre l'offre académique et le tissu économique qui l'entoure ?



Mars 2021 (juin)



Recensement de la population
Chiffres clés 2017 - Le Havre

Quelles sont les caractéristiques de la ville du Havre ? Quelles sont les particularités de son territoire ? Quelles sont les dynamiques de son développement ?

Indicateur	2017	2016	2015	2014	2013
Population	202 000	198 000	194 000	190 000	186 000
Densité	100 hab/km²	98 hab/km²	96 hab/km²	94 hab/km²	92 hab/km²
Population 0-14 ans	18%	18%	18%	18%	18%
Population 15-64 ans	65%	65%	65%	65%	65%
Population 65 ans et plus	17%	17%	17%	17%	17%

Mars 2021 (juin)



LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS EN 2020
dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

En 2020, avec une offre de 643 logements, le nombre de logements neufs mis en vente ou en location a été élevé dans le territoire. Le prix moyen pour acquérir un logement neuf a atteint un niveau particulièrement élevé. Le marché de la promotion immobilière propose essentiellement des logements collectifs, il est concentré dans la ville du Havre.

Les nombreux projets en cours de la zone Alta, l'ancien 300, la ville fluviale, les parcs d'activités, les zones de services, l'extension et l'évolution de la capitale métropolitaine au sein de l'agglomération de Normandie, c'est un dynamisme remarquable dans le cadre du programme local de l'habitat de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole 2022-2027.

Compte tenu de l'offre résidente, les logements neufs sont particulièrement attractifs pour les habitants à la recherche de logements modernes et écologiques. Le marché local est attractif pour les investisseurs, selon les promoteurs. Les dispositifs de cofinancement et les taux d'intérêts bas rendent le marché attractif.

Le marché dynamique est à mettre en perspective avec les dynamiques démographiques locales, visées à la fois malgré des types modestes d'une attractivité accrue et l'importance des logements collectifs sur le territoire.

643 logements neufs mis en vente ou en location en 2020
4 230 € / m² prix moyen des logements collectifs, hors taxes



Novembre 2021 (juin)

**L'hébergement locatif
entre particuliers dans
l'estuaire de la Seine**
[novembre 2021]

Tendances de territoire
[décembre 2021]

**Observatoire de
l'immobilier d'entreprise**
[janvier 2022]



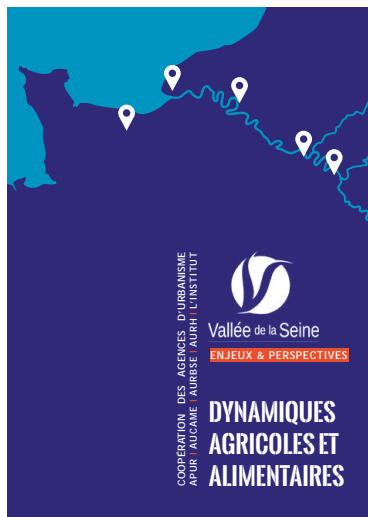
Retrouvez les publications et vidéos dont l'AURH est partenaire

Plus grand que la Seine – Acteurs en réseau, paysages en projets

[juillet 2021]

Enjeux et perspectives

[décembre 2021]



Webinaires alimentation

Caravane des Paysages



LES MISSIONS PHARES 2022

Le Havre Seine Métropole - Être jeune au sein de la Communauté urbaine

L'AURH publiera en 2022 une analyse sur l'accueil et le maintien des jeunes au sein de la Communauté urbaine. Il s'agira de détailler les caractéristiques démographiques, sociales et scolaires des jeunes et les conditions de leur attractivité sur le territoire. L'AURH s'appuiera sur le portrait démographique très précis du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole réalisé par l'INSEE en 2020.

Ville du Havre - Accompagnement pour le devenir des Quartiers Sud

Les quartiers sud poursuivent leur transformation urbaine avec, notamment, le projet Graville La Vallée, issu du nouveau programme national de renouvellement urbain et les réflexions en cours sur les sites Magasins généraux et Technor. Les études menées par l'AURH avec la Ville du Havre et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se voient aujourd'hui complétées de deux éléments – le risque de submersion marine et le projet de tramway- qui vont faire des quartiers sud un espace de réflexion et d'expérimentation pour un urbanisme résilient.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Les tiers-lieux

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine organise au premier semestre 2022 la première rencontre des tiers-lieux du territoire.

Les tiers-lieux sont de plus en plus nombreux. Ils répondent à une multitude d'enjeux : sensibilisation/formation au numérique, lieu de lien social, espace de travail partagé, mise en commun de moyens... Ils ont des statuts et des modes de fonctionnement et de financement très différents : portage, offre de services, cadre et public cible, niveau de structuration. Pour le Pôle, l'AURH va procéder au recensement de ces espaces sur le territoire et identifier les différentes typologies de tiers-lieux.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

】 Collectivités

EPCI

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*
Caux Seine agglo*
Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral*
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie*
Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle*
Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville
Communauté de communes Roumois Seine
Communauté de communes Yvetot Normandie
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre*
PETR Plateau de Caux Maritime*
Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes

Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-Cramesnil, Sandouville

】 État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*
Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime*
Direction départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure*
Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados*

Membre de droit

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives

Directrice régionale des finances publiques de Normandie*
Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

】 Régions et départements

Région Normandie*
Département de l'Eure*

】 Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

】 Autres membres

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*
HAROPA - Port*
Logistique Seine-Normandie*
Établissement public foncier de Normandie*
Agence régionale de la Santé Normandie
Alcéane
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime
Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Normandie
École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille
Groupe hospitalier du Havre
INSEE Normandie
Institut du droit international des transports
Maison de l'architecture de Normandie
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
LH Port Center
Rectorat de l'Académie de Normandie
Synerzip-LH
Université Le Havre Normandie

Les membres de l'assemblée générale indiqués par une * constituent le conseil d'administration de l'Agence



aurh.fr
[02 35 42 17 88]

